

is autres  
a visible-  
ques, 10  
retentis-  
dernier  
ne, dans  
pas, se  
sein de

dernier  
exercé  
ait con-

our per-  
ent ; on  
nt dans

avril. —  
vie et la

repose  
anauté.  
rait du

e forte  
abreux  
s, aux  
expres-  
ement.  
partout  
oin de  
nous  
gnages  
ceux



## Le Pape et les Religieux en France



La persécution qui sévit en France contre les religieux, depuis les expulsions violentes de 1880, menace de devenir plus générale et plus radicale que jamais. Le Parlement est saisi d'un projet de loi qui rendra impossible toute association religieuse d'hommes ou de femmes.

Très ému des attentats qui se préparent, le Très Saint Père a voulu envoyer une lettre publique au Cardinal-Archevêque de Paris et à ses collègues de l'Épiscopat français. Il leur dit « l'amère tristesse qu'il éprouve » en apprenant les dangers qui menacent les congrégations religieuses en France, leur parle de son amour pour la nation française et de la peine que lui cause son ingratiude, enfin et surtout il donne sur l'utilité des congrégations religieuses des enseignements qui méritent d'être lus par tout le monde.

### LETTRE DE S. S. LÉON XIII

A SON EM. LE CARDINAL ARCHEVÈQUE DE PARIS

A NOTRE CHER FILS, FRANÇOIS RICHARD  
CARDINAL PRÊTRE DU TITRE DE SAINTE MARIE IN VIA  
ARCHEVÈQUE DE PARIS

*Notre cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.*



U milieu des consolations que nous procurait l'Année Sainte par le pieux empressement des pèlerins accourus à Rome de tous les points du monde, Nous avons éprouvé une amère tristesse en apprenant les dangers qui menacent les Congrégations religieuses en France. — A force de malentendus et de préjugés, on en est venu à penser qu'il serait nécessaire au bien de l'Etat de restreindre leur liberté et peut-être même de procéder plus durement contre elles. Le devoir de notre ministère suprême et l'affection profonde que Nous portons à la France Nous engagent à vous parler de ce grave et important sujet dans l'espérance que, mieux éclairés, les hommes droits et impartiaux reviendront à de plus équitables conseils. En même temps qu'à vous, Nous Nous adressons à Nos vénérables frères, vos collègues de l'épiscopat français.

Au nom des graves sollicitudes, que vous partagez avec Nous, il vous appartient de dissiper les préjugés que vous constatez